

Cas type OVINS CÉRÉALES RACE RUSTIQUE



Ovins de race rustique, autonome en céréales et protéagineux

80 ha (17 ha céréales et protéagineux - 59 ha SFP - 4 ha de bois et friches) - 1,5 UMO dont 0,5 de bénévolat - 450 brebis - Productivité 1,25 - autorenouvellement



Ce système rassemble des exploitations de structure moyenne pour les zones où elles sont implantées. Le plus souvent, elles sont sur des zones de coteaux ou bien des terrasses en vallées où les rendements en cultures ne sont pas optimaux. Les meilleures terres sont consacrées aux céréales et aux fourrages irrigués.

Ces exploitations, en zone sèche de Midi-Pyrénées (moins de 650 mm mal répartis) ont toutes l'irrigation destinée aux cultures de ventes et les légumineuses en tête de rotation.

La conduite du troupeau est intensive avec le plus souvent l'objectif de plus d'un agnelage par brebis par an réparti sur trois périodes de mise bas.

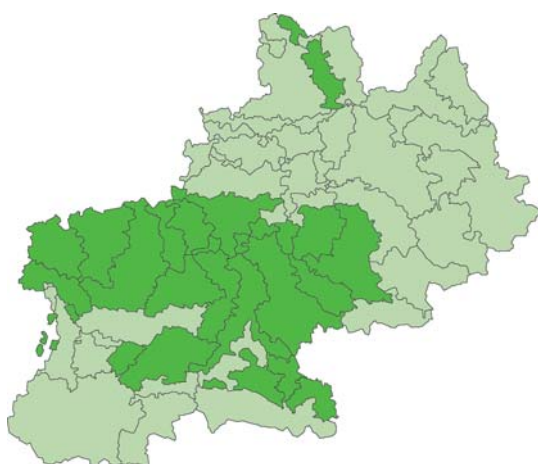
Ces systèmes sont autonomes par rapport à une conjoncture céréalière élevée, ce qui leur permet de tamponner la volatilité du coût des intrants.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



TARN



Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

> Localisation du système en Midi-Pyrénées

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

Atouts

- Un troupeau de race rustique avec des marges de progrès possibles sur la prolificité par une sélection rigoureuse sur les aptitudes génétiques.
- des potentialités agronomiques et fourragères permettant :
 - l'autonomie alimentaire et l'indépendance par rapport au prix des matières premières,
 - de sécuriser la production vis-à-vis des aléas climatiques (ensilage, irrigation).

Contraintes

- Maîtrise de la conduite d'un système accéléré de reproduction.
- Le plus souvent recours au stock pour faire face aux périodes sèches de moindre production.
- Moyens de production importants (bâtiments, équipements, chaîne d'alimentation...) indispensables à de bonnes conditions de travail.

GESTION DES SURFACES

Asolement

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

Céréales à paille	8 ha
Maïs irrigué	3 ha
Féverole	6 ha
Luzerne	5 ha
Prairies temporaires	30 ha
Prairies permanentes	24 ha
Bois et friche	4 ha



Schéma d'utilisation des surfaces

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

Foin de luzerne 5 ha	Foin de luzerne 5 ha	Foin de luzerne 5 ha
Prairies temporaires, graminées, légumineuses 26 ha		0,13 are /brebis
0,06 ha /brebis	0,12 ha /brebis	Pâture 28 ha
Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3

Utilisation de la SFP : 59 ha

La mise à l'herbe peut se faire très tôt en fin d'hiver (déprimage pour étaler les récoltes d'herbe) sur les prairies permanentes et les prairies temporaires les plus vieilles.

Un pâturage hivernal peut être envisagé pour les animaux à faibles besoins (entretien, début de gestation).

L'été, la pâture, réservée aux animaux en fin de gestation ou vides, est assurée par les prairies temporaires avec un complément de fourrages grossiers en fonction de la sécheresse estivale et l'utilisation des bois et des friches.

L'irrigation est réservée aux cultures pour les stocks (légumineuses) et le maïs grains.

FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

Récolte des fourrages

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

Fourrages	ha	Rdt/ha	Quantité
Luzerne 1c	5	6 t MS	30 t MS
Luzerne 2c	5	2 t MS	10 t MS
Luzerne 3c	5	2 t MS	10 t MS
Foin, graminées, légumineuses	26	3,5 t MS	91 t MS
Total	31	4,5 t MS	141 t MS

Récolte des cultures

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

Cultures	ha	Rdt/ha	Quantité
Triticale	8	50 q	400 q
Maïs irrigué	3	100 q	300 q
Féverole	6	35 q	210 q
Total	17		910 q

Fertilisation

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)	Fumier (t/ha)
Maïs	150	9	27	30
Triticale	100	-	-	0
Féverole	-	50	70	
Luzerne	-	60	2x125	
Prairies fauchées	30	15	25	25 t/ha tous les 5 ans
Prairies pâturées	30	-	-	-

Cela correspond à des prairies temporaires à base de mélange. Si l'on enrichit l'assolement en légumineuses (comme cela semble évoluer), la fumure P-K se substitue à l'azote.

ROTATION DE L'ASOLEMENT

Si les parcelles sont faciles à travailler et irrigables, on peut envisager de réaliser Maïs sur Maïs, mais aussi :
 Maïs – Maïs – Prairies temporaires/Luzerne
 Luzerne pendant 5 ans – Triticale ou Maïs
 Féverole – Triticale-Triticale – Féverole
 Féverole – Triticale – Prairies temporaires pour 2 à 4 ans

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de races rustiques (Tarasconnaises, BMC) conduit :

- en croisement avec béliers de race à viande,
- autorenouveaulement à partir d'IA race pure, ou lutte en main
- 3 périodes d'agnelage avec système 3 en 2 non systématique.

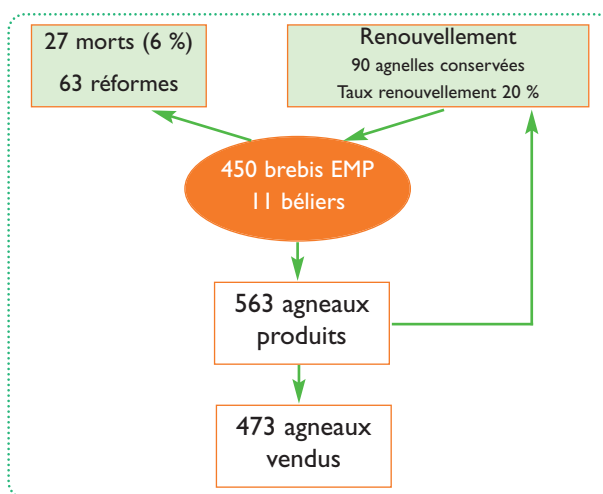
Résultats

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

Taux de MB	120
Prolificté	120
Mortalité agneau	13 %
Productivité numérique	1,25

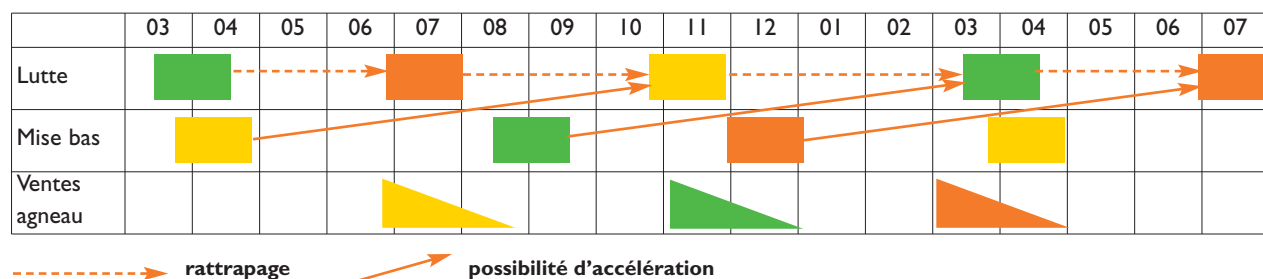
Schéma de fonctionnement

Source : Réseaux d'Élevage, 2010



Conduite de la reproduction

Source : Réseaux d'Élevage, 2010



Agnelage en 3 périodes, système 3 en 2 avec accélération non systématique mais avec repasse systématique du lot précédent, et échographies à 45 jours.

L'IA en race pure est utilisée pour la production des agnelles de renouvellement, elle est réalisée en contre saison sur la lutte de mars - avril.

Les agnelles seront luttées à 8 mois sur la lutte de juillet ou à 14 mois sur la lutte d'octobre - novembre en pleine période sexuelle. La tendance actuelle est de les faire lutter à 14 mois pour qu'elles aient suffisamment de gabarit.

Les luttes de juillet et novembre sont réalisées en lutte naturelle avec des béliers viande.

Ceci est un exemple de fonctionnement, des variantes sont possibles : contre-saison en lutte naturelle, lutte naturelle en race pure dans le but de vendre des agnelles de renouvellement, lots décalés à d'autres périodes.

Les luttes sont courtes (3 à 4 semaines). La période de vente débute aux premiers sevrages (70 jours) et s'étale sur 90 jours. L'âge moyen de vente est de 105 jours.

Dans ce système, la mise bas d'août peut poser problème car elle vient en concurrence avec le travail lié à l'irrigation, d'où la nécessité de prix bien démarqués sur cette production en contre-saison avec une contractualisation sur les prix et volumes.

ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré brebis : 70 kg dont 80 % de céréales
 - Concentré agneau : 65 kg dont 75 % de céréales
 - Allaitement artificiel : 6 % des agneaux
 - 13 kg de poudre de lait/agneau
 - Foin : 300 kg de MS / EMP
 - Paille (alimentaire et litière) 50 kg / EMP
- soit 38 % de la ration en fourrage stock et 245 jours de pâturage
- Agneau sous la mère, sevrage à partir de 70 jours

VENTES / COMMERCIALISATION

- Agneaux lourds de bergerie : 70 % croisés, 30 % de mâles race pure vendus entre 70 et 140 jours
- 17,5 kg de carcasse en moyenne par agneau
- Ventes sous signe de qualité (Label Rouge ou CCP)
- Période de désaisonnement : ventes novembre-décembre

MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

Bergerie

- Une bergerie modernisée de 600 m² en priorité pour les agnelages, les allaitantes et les agneaux.
- Distribution mécanisée (couloir, vis de distribution du concentré sur parc à agneaux).
- Cornadis autobloquants.
- Parc à agneau.
- 200 m² de bâtiments plus anciens ou légers pour les agnelles, les réformes et les brebis à l'entretien en période hivernale.

Stockage

- Cellules (50 t pour le triticales, 40 t pour le maïs, 30 t pour la féverole).
- Hangar à foin (capacité 450 balles ou 800 m³), paille (capacité 40 t de paille, 160 balles ou 100 m³) et matériel.

LE MATÉRIEL

Propriété

- Récolte foin (faucheuse conditionneuse, pirouette andaineuse, round baller).
- Remorques.
- Travail du sol (charrue, rouleau, herse...).
- Appareil de traitement.
- 1 tracteur 4 roues motrices 150 cv et 1 tracteur puissance moyenne.
- Matériel d'irrigation.
- Télésopique.

CUMA ou entreprise

- Récolte céréales.
- Ensileuse.

La tendance dans ces exploitations est de transférer vers la CUMA le matériel de travail du sol et la traction correspondante.

Ce transfert concerne aussi le matériel de fenaïson là où la mise en place de chantiers collectifs est possible. Cette évolution se fait sur des considérations économiques et de rationalisation voire de simplification du travail.

LE TRAVAIL

Répartition

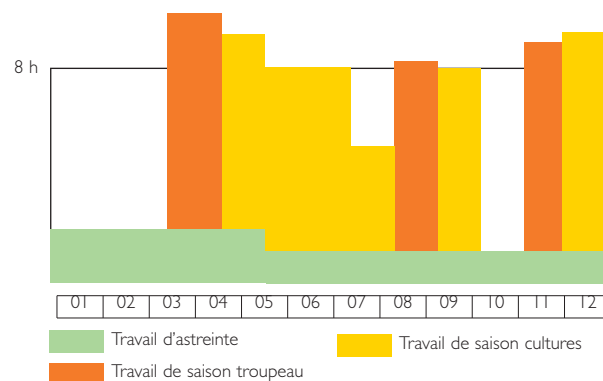
Dans ce système, le travail est caractérisé par de fortes pointes :

- les animaux sont souvent dehors, le pâturage tournant permet d'optimiser l'utilisation des surfaces en herbe mais nécessite de bouger les animaux fréquemment et d'entretenir les clôtures.
- au printemps, la récolte des foins avec la conduite du pâturage avec au moins trois lots d'animaux
- aux agnelages, et en particulier pour l'agnelage d'été qui entre en concurrence avec l'irrigation du maïs et de la luzerne

Besoin de main-d'œuvre

- Le total est équivalent à 1,5 personne avec une composition de main-d'œuvre qui peut varier suivant le statut juridique (GAEC 2 associés, GAEC successorial, EARL, salarié...).

Dans le cas où il y a salariat, il intervient sur les agnelages de novembre et mars pour l'alimentation des lots d'animaux et en appui sur la période fenaïson.



LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Septembre 2011

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 11 57 016

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2011

PRODUIT TOTAL 110 925 €

	Nom- bre	Prix unitaire	Montant total
Produit viande ovine			51 194 €
Ventes			52 229 €
Agneaux lourds label	473	105	49 665 €
Réforme brebis	63	40	2 520 €
Réforme bélier	2	22	44 €
Achat d'animaux			1 260 €
Béliers	3	420	1 260 €
Laine	450	0,5	225 €
Produits cultures			16 642 €
Triticale autoconsommé	31 600	0,16	5 056 €
Maïs autoconsommé	21 000	0,16	3 360 €
Féverole autoconsommée	15 500	0,23	3 565 €
Triticale vendu	8 400	0,19	1 596 €
Maïs vendu	9 000	0,2	1 800 €
Féverole vendue	5 500	0,23	1 265 €
Aides			43 089 €
Aides animales			10 692 €
Aide à la brebis	450	20,76	9 342 €
Aide à la contractualisation	450	3	1 350 €
Autres aides			33 359 €
ICHN			3 384 €
Prime à l'herbe			4 315 €
DPU			28 130 €
Modulation et prélèvements			- 3 432 €

CHARGES TOTALES 83 145 €

	Quan- tité	Prix unitaire	Montant total
Charges opérationnelles			35 482 €
Troupeau			21 848 €
Alimentation			17 072 €
Autoconsommé			11 981 €
Acheté			5 091 €
Frais d'élevage	450	7,19	3 235 €
Frais repro	150	10,27	1 541 €
Surface fourragère	450	13,24	5 958 €
Surface céréales			7 677 €
Triticale	8	595,58	4 957 €
Maïs irrigué	3	382,35	1 219 €
Féverole	6	226,41	1 501 €
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)			31 713 €
MSA Salaires			4 000 €
Mécanisation			7 277 €
Carburant			2 766 €
Travaux par tiers			2 173 €
Entretien, achat petit matériel, divers			2 337 €
Bâtiments			3 600 €
Foncier			9 384 €
Autres charges de structure			7 452 €
Amortissements			14 950 €
Foncier			150 €
Bâtiments			4 000 €
Mécanisation			10 000 €
Autres			800 €
Frais financiers			1 000 €
Excédent brut d'exploitation			43 730 €

RÉSULTATS POUR UNE EXPLOITATION EN VITESSE DE CROISIÈRE

Revenu disponible 28 230 €
Annuité 15 500 €

Résultat courant 27 780 €
Amortissements matériel 10 000 €
Amortissements bâtiment 4 000 €
Frais financiers 1 000 €

Marge brute hors aides / brebis 52 €
Marge ovine par brebis 85 €
Marge de l'atelier ovin 38 396 €

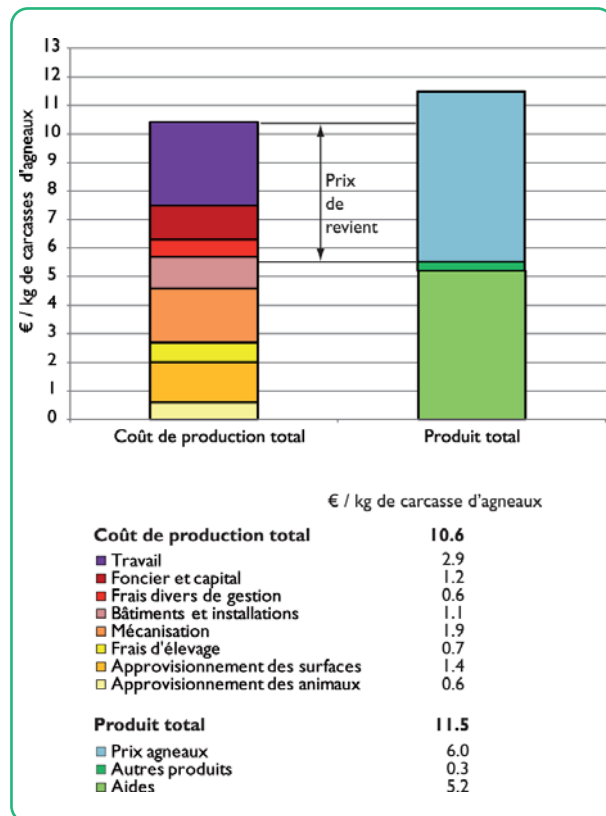
Marge brute / produit brut 68
Résultat / produit brut 25
Annuités / produit brut 14

Recommandé
> 60
20-35
< 20

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER

Coût de production et produit de l'atelier ovin

Source : Réseaux d'Élevage, 2011



RÉMUNÉRATION DES CHARGES SUPPLÉMENTAIRES :

- Main-d'œuvre des exploitants : 1,5 SMIC/UMO
- Terres en propriété : prix de fermage moyen de l'exploitation ou de la région
- Capitaux propres à 1,5 %

PRIX DE REVIENT

= coût de production - aides - coproduits (laine et réformes)

Coût de production et rémunération de la main-d'œuvre

Source : Réseaux d'Élevage, 2011

Coût de production (€/kgc)	10,6
Produit total (€/kg)	11,5
Productivité main-d'œuvre (kgc/UMO)	8534
Prix de revient (€/kgc)	5,1
Rémunération permise (nb SMIC/UMO)	1,97

SENSIBILITÉ DU SYSTÈME

Variation de l'EBE par rapport au cas-type

Source : Réseaux d'Élevage, 2011

	Prix agneau 90 €	95 €	100 €	105 €	110 €	115 €
Productivité						
1,10				-5987		
1,20				-1996		
1,25	-7095	-4730	-2365	0	2365	4730
1,30				1996		
1,35				3991		
1,40				5987		
1,45				7983		

Installation dans ce système

Ce type d'exploitation représente un capital conséquent, l'installation se fera prioritairement dans un cadre familial ou sociétaire.

La reprise d'une exploitation individuelle en dehors du cadre familial s'avère très difficile.

Tout d'abord, il sera difficile de trouver les 80 ha pour une installation individuelle.

Si, pour s'installer, il faut créer le cheptel, construire les bâtiments et clôturer, c'est quasiment impossible.

Par contre, c'est possible en limitant l'achat au troupeau et au matériel, et en louant les terres (clôturées) et les bâtiments.

Plus de un UTH sont nécessaires pour assurer un minimum de confort de travail surtout en phase d'installation.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).

Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Juin 2012

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 12 57 018